

**D-2011/441**

**Rapport d'activité de la société des grands garages et parkings de Bordeaux. Exercice 2010. Information au Conseil municipal.**

Monsieur Michel DUCHENE, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

La Société des Grands Garages et Parkings de Bordeaux (S.G.G.P.B.) est une S.A.E.M.L. détenue à 65 % par la ville de Bordeaux.

Cette société a en charge, par délégation de service public avec la Ville de Bordeaux, l'exploitation des parkings Victor Hugo, Alsace Lorraine et du parc de stationnement de proximité des allées de Chartres, allées de Bristol, sur la place des Quinconces pour la période 2011 – 2012.

**1 / Les comptes de l'exercice 2010**

Le chiffre d'affaires de SGGPB atteint 2 099 758 euros en 2010 contre 2 083 203 € en 2009. Il regroupe trois segments d'activités :

- Le chiffre d'affaires « clientèle abonnée » est en augmentation de 0.7 % entre 2009 et 2010. Cette évolution cache des disparités entre les parcs gérés :
  - Progression de 8.2% du nombre d'abonnées aux allées de Chartres.
  - Le parking Alsace Lorraine quant à lui connaît une diminution du nombre d'abonnés de -2.8 %.
- Le chiffre d'affaires « clientèle horaire » est orienté à la hausse (+ 1.04 %) malgré une baisse du nombre d'entrées que ce soit à Victor Hugo (- 1.6%) ou aux allées de Chartres (- 3 %).
- Les prestations annexes intègrent l'exploitation des péages de Mérignac, la convention avec la Ville de Bordeaux relative à l'exploitation du parc situé sous la patinoire et la surveillance parcs extérieurs à la CUB (Reims, Macon, Montluçon, Bergerac, ...).

Les charges d'exploitation ont largement été impactées par les travaux réalisés sur le parking Victor Hugo. En 2010, 284 571 euros de travaux ont été réalisés et 423 503 euros supplémentaires provisionnés. Le résultat d'exploitation baisse en 2010 à 693 373 euros contre 834 765 euros en 2009 mais reste largement bénéficiaire.

Le résultat net après impôts est de 535 100 euros contre 651 133 euros en 2009

## **2 / Distribution de dividendes**

L'assemblée générale sur proposition du conseil d'administration a décidé de ne pas distribuer de dividendes aux actionnaires pour l'exercice 2010.

## **3 / Le budget pour 2011**

Le budget 2011 est bâti sur une hypothèse d'augmentation de chiffre d'affaires : 2,22 millions d'euros prévu contre 2,1 millions d'euros réalisé en 2010. Les acquisitions de place rue Guienne et le nouveau partenariat avec la société Eco net pour le nettoyage de véhicule à Victor Hugo expliquent cette prévision. Le programme de travaux se maintient à un niveau élevé, avec des entretiens et réparations à hauteur 556 000 euros. La redevance, renégociée avec le nouveau contrat de délégation de service public avec la Ville est budgétée pour 1.2 millions d'euros (435 000 euros en 2010). Le résultat net devrait être équilibré.

## **4 / Le programme de travaux**

En 2011, deux principaux appels d'offres sont lancés sur Victor Hugo :  
Gros œuvre, peinture et aménagement des n° 2 et 3 pour 332 000 euros  
Portes, gardes corps et bornes du sous sol, rez-de-chaussée et niveau 1, 2 et 3 pour 50 000 euros.

Au regard du rapport fourni en annexe, nous vous demandons, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir approuver le présent rapport d'activité.

**ANNEXE : Soldes Intermédiaires de Gestion**

	2008	2009	2010
+ Prestations de services	2 035 013	2 083 203	2 099 758
= Production de l'exercice	2 035 013	2 083 203	2 099 758
- Achats de mat 1°	5 246	5 526	5 768
- Autres achats et charges externes	919 577	595 443	811 235
= Valeur ajoutée	1 110 190	1 482 234	1 282 755
Valeur ajoutée / Production de l'ex.	54,6%	71,2%	61,1%
- Impôts et taxes	49 073	43 171	25 880
- Salaires chargés	598 299	620 786	625 676
= Excédent brut d'exploitation	462 818	818 277	631 199
- Autres charges d'exploitation	515 470	431 329	435 084
+ Autres produits d'exploitation	524 687	569 661	594 735
- Dotation amortissements et prov.	560 779	121 854	97 177
= Résultat d'exploitation ( A )	-88 744	834 755	693 673
Résultat d'exploitation / production de l'ex.	-4,4%	40,1%	33,0%
Produits financiers	217 338	46 623	27 438
- Charges financières	4 803	50	0
= Résultat financiers ( B )	212 535	46 573	27 438
= Résultat courant avant impôt A - B = C	123 791	881 328	721 111
Produits exceptionnels	327 957	105 775	82 298
- Charges exceptionnelles	1 895	10 223	4 561
= Résultat exceptionnel ( D )	326 062	95 552	77 737
C + D	449 853	976 880	798 848
- Impôts société	150 387	325 748	263 748
- Participation	0	0	0
= Résultat de l'exercice	299 466	651 132	535 100
Résultat / Production de l'exercice	14,7%	31,3%	25,5%

**INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

**M. DUCHENE.** -

Ces trois délibérations concernent des rapports d'activité et financier de GERTRUDE, de Vinci Parc des Grands Hommes et des Grands Garages.

Pas de problèmes particuliers.

**M. LE MAIRE.** -

Ce sont des informations à chaque fois.

Qui souhaite intervenir ?

Mme DIEZ

**MME DIEZ.** -

Sur la 441. Lors du rapport d'activité sur l'exercice 2009 je m'étais opposée à la redistribution du bénéfice en dividendes aux actionnaires souhaitant que cette somme soit réinvestie dans la société pour l'amélioration de la structure.

Au vu du résultat de l'exercice 2010 je constate que cette année le bénéfice n'est pas réparti. Cela permettra certainement de contribuer à la réalisation de nouveaux projets dans l'intérêt de nos citoyens.

**M. LE MAIRE.** -

Merci Madame.

Pas d'autres observations ? Pas d'oppositions ?

Merci

# Société des Grands Garages Parkings de Bordeaux

Conseil d'Administration  
Du 24 mai 2011





**Société Anonyme d'Economie Mixte Locale**

**SOCIETE DES GRANDS GARAGES PARKINGS DE BORDEAUX**

**Conseil d'Administration du 24 mai 2011**

**Ordre du jour**

- 1- Approbation du procès-verbal de la séance du 10 décembre 2010.
- 2- Organisation de la société
- 3- Arrêté des comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2010 :
  - Rapport d'activité
  - Rapport de Gestion
  - Projets de résolutions à l'Assemblée Générale Ordinaire
- 4- Budget 2011
- 5- Compte rendu des travaux d'entretien et de rénovation du parc Victor Hugo exercice 2010
- 6- Programmation des travaux 2011
- 7- Communications
- 8- Questions diverses

## 1- Approbation du procès verbal de la séance du 10 décembre 2010

La copie du procès verbal de la séance du 10 décembre 2010, est jointe en annexe.  
Les administrateurs sont invités à se prononcer sur ce procès verbal.

### Délibération n° 1

Le Conseil d'Administration approuve à .....le procès verbal de la séance du 10 décembre 2010 sans modification.  
avec les modifications suivantes :

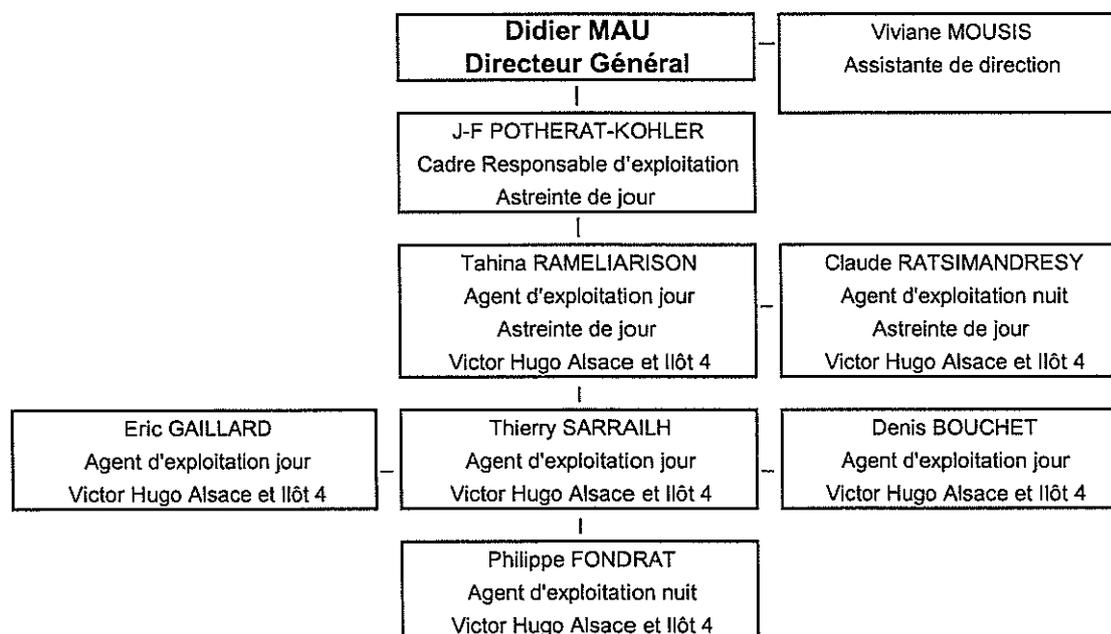
## 2- Organisation de la société

Historiquement, la société est une pure société de gestion essentiellement centrée sur le parc Victor Hugo, avec un rayonnement limité sur le quartier avoisinant : gestion du parc des Capucins, jusqu'en 1997, gestion du garage de la RPA du cours d'Alsace.

La fusion-absorption de BORDEAUX PARC AUTO en 2005 donne des moyens financiers qui permettent d'envisager une stratégie de développement plus ambitieuse, notamment par l'acquisition en état futur d'achèvement de places ou de parcs de stationnement dans le cadre d'opérations de renouvellement urbain, dans des quartiers où le stationnement constitue une clef de la réussite des opérations nouvelles.

Suite au départ à la retraite de William BOURAMOUL il a été décidé de recruter à compter du 1<sup>er</sup> avril 2011 une assistante de direction. D'autre part Wenceslas BOUMBA, agent d'exploitation, a démissionné au 31 décembre 2010.

L'organigramme se présente ainsi :



### 3- Arrêté des comptes de l'exercice 2010

Il est proposé aux administrateurs le projet de rapport des comptes de l'exercice 2010 qui sera soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires.

#### 3-1 Rapport d'activité de l'exercice 2010

Il est proposé aux administrateurs le projet de rapport d'activité du 01 janvier au 31 décembre 2010

##### Chiffre d'affaires

##### Clientèle abonnée

	2010		2009		Progression en %	
	Chiffre d'affaires	Nombre d'abonnés	Chiffre d'affaires	Nombre d'abonnés	Chiffre d'affaires	Nombre d'abonnés
Victor Hugo	527 412	779	525 550	741	0.35%	5.13%
Alsace Lorraine	94 095	105	98 016	108	-4.00%	-2.78%
Chartres	311 879	422	303 120	390	2.89%	8.21%
<b>Total € HT</b>	<b>933 386</b>	<b>1 306</b>	<b>926 686</b>	<b>1 239</b>	<b>0.72%</b>	<b>5.41%</b>

Le nombre d'abonnés au 31 décembre constitue plus une indication qu'une donnée économique. Pour le parc Victor Hugo, les demandes d'abonnement ont été réduites compte tenu des travaux de peinture en fin d'année, le parc n'est pas saturé.

Le parc de Victor Hugo a progressé en 2010 de 5.13%.

Le parc Alsace Lorraine est exclusivement réservé aux abonnés est complet sur la période.

Le parc de Chartres au niveau des abonnés a progressé en 2010 de 8.21%.

La légère baisse sur Alsace-Lorraine est compensée par la progression des parcs de Victor Hugo et des Allées de Chartres, le chiffre d'affaires des abonnés global est donc légère progression de 0.72%.

##### Clientèle horaire

	2010		2009		Progression en %	
	Chiffre d'affaires	Nombre d'entrées	Chiffre d'affaires	Nombre d'entrées	Chiffre d'affaires	Nombre d'entrées
Victor Hugo	686 670	187 613	670 782	190 644	2.37%	-1.59%
Chartres	415 992	98 596	420 579	101 656	-1.09%	-3.01%
<b>Total € HT</b>	<b>1 102 662</b>	<b>286 209</b>	<b>1 091 361</b>	<b>292 300</b>	<b>1.04%</b>	<b>-2.08%</b>

Le chiffre d'affaires horaire global s'élève à 1 102 662 € en 2010 pour 1 091 361 € en 2009 soit + 1.04 %. Cette hausse est due malgré une légère baisse de la fréquentation sur le parc Victor Hugo et Allées de Chartres à la progression du ticket moyen plus élevé en 2010 qu'en 2009.

Le paiement par cartes bleues représente toujours une part très importante du mode de paiement : il représente 70 % des moyens de paiement soit + de 4% sur l'année 2010 par rapport à 2009 dû au passage à la norme CB5.2 et à la possibilité de paiement aux bornes de sortie.

### **Chiffre d'affaires total au 31 décembre 2010**

Le chiffre d'affaires global de la Société abonnés et horaires évolue ainsi :

Chiffre d'affaires	2010		2009		Variation en %
		% de CA		% de CA	
Abonnement	933 386	46%	926 686	46%	0.72%
Horaires	1 102 662	54%	1 091 361	54%	1.04%
<b>Total € HT</b>	<b>2 036 048</b>	<b>100%</b>	<b>2 018 047</b>	<b>100%</b>	<b>0.89%</b>

Le chiffre d'affaires du 01 janvier au 31 décembre 2010 est hausse de 0.89% soit de + 18 001 € par rapport au chiffre d'affaires au 31 décembre 2009.

### **Chiffre d'affaires issu de prestations annexes**

Le chiffre d'affaires total englobe les prestations de services d'activités annexes pour le compte de :

- **Mairie de Mérignac**, par marché du 14 décembre 2009, relatif à l'exploitation et l'entretien des péages (horodateurs de surface sur le territoire de la Ville de Mérignac) pour 24 000 HT.
- **Mairie de Bordeaux**, convention du 1 octobre 1997, de prestations de services pour l'exploitation du parc de l'Ilot 4 situé sous de la patinoire, maintenance des équipements, télésurveillance, contrôle d'accès et nettoyage pour 26 672 € HT.
- **SAGS**, convention de prestation, du 1<sup>er</sup> mai 2004, pour la surveillance de 13 parcs de La Ville de Reims, 1 parc à Oyonnax, 1 parc à Macon, 1 parc à Montluçon, 2 parcs à Bergerac, la nuit et le week-end pour 8 460 € HT
- **Divers refacturation** 4 577 € HT.

**Le total du chiffre d'affaires réalisé au cours de l'exercice 2010 est de 2 099 758.34 €. En 2009, son montant était de 2 083 202.99 €.**

#### **Délibération n° 2**

Le Conseil d'Administration approuve à ..... le projet de rapport d'activité de l'exercice 2010 qui sera soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires réunie le ..... à.....

### **3-2 Rapport de gestion de l'exercice 2010**

Le projet de rapport de gestion ci-dessous est soumis à l'approbation des administrateurs pour être présenté à l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires.

Les comptes ont été établis selon les mêmes méthodes d'évaluation et de comptabilisation que les années précédentes.

#### **Les recettes de gestion**

Les recettes tirées de l'exploitation s'élèvent à 2 099 758.34 € en 2010, contre 2 083 202.99 € en 2009.

Le chiffre d'affaires des abonnements est de 933 386.81 € en 2010 contre 926 687.56 € en 2009

Le chiffre d'affaires des horaires s'établit à 1 102 662.05 € en 2010 contre 1 091 361.71 € en 2009.

#### **Les perspectives d'avenir**

La fréquentation du parc Victor Hugo a progressé.

La politique de délivrance d'abonnement est maintenue. L'objectif prioritaire étant d'optimiser l'occupation des places de stationnement.

Les locations d'emplacements du parc Alsace Lorraine répondent à toutes les demandes.

Le chiffre d'affaires global 2010 de la société a progressé de 0.89% par rapport à 2009.

#### **Les dépenses de gestion hors taxes**

Les achats de matières et autres approvisionnements passent de 5526 € pour l'exercice 2009 à 5768 € en 2010.

Les autres achats et charges externes passent de 595 442 € pour 2009 à 811 234 € pour 2010.

Le poste traitements et salaires s'élève à 408 905 € en 2009 contre 422 179 € en 2010.

Le montant des cotisations sociales et avantages sociaux est de 211 880 € en 2009 contre 203 496€ en 2010, incluant la couverture retraite des salariés GGPBX et BPA dans le cadre de l'article 83 du CGI.

La redevance pour le contrat d'affermage du parc des Allées de Chartres s'élève à 435 084 € en 2010, contre 431 329 € en 2009.

Le total des charges d'exploitation pour l'exercice est de 2 000 820 € en 2010 contre 1 818 108 € en 2009.

Le résultat d'exploitation au 31 décembre 2010 après les dotations et réintégrations des provisions de travaux 2010 est de 693 373 €, contre 834 765 € en 2009.

Le résultat brut d'exploitation 2010, sans prise en compte des travaux (réalisés et variations de provisions) est de 554 741€, contre 479 221 € en 2009. Il s'analyse de la façon suivante :

	2010	2009	2008
<b>Résultat d'exploitation</b>	693 373	834 765	- 88 744
<b>+ Travaux réalisés</b>	284 571	100 839	512 037
<b>+ Variation de provisions sur travaux</b>	- 423 503	- 456 383	30 000
<b>Résultat d'exploitation hors travaux</b>	<b>554 741</b>	<b>479 221</b>	<b>453 293</b>

Le résultat courant avant impôt s'établit à 721 111 €

Le résultat exceptionnel passe de 95 552 € en 2009 à 77 737 € en 2010 le repli est dû à des provisions antérieures qui ont été réintégrées en 2009.

Le résultat net après impôt est de 535 100 € en 2010, contre 651 133 € en 2009.

## Informations relatives aux délais de paiement

En application des dispositions de la loi de modernisation de l'économie du 4 août 2008 relatives aux informations sur les délais de paiement des fournisseurs ou des clients, la décomposition à la clôture de l'exercice 2010 du solde des dettes à l'égard des fournisseurs par date d'échéance est la suivante :

	31 décembre 2010		31 décembre 2009	
0 à 30 jours	142 260 €	79 %	35 160 €	41 %
31 à 90 jours	-		-	
Plus de 90 jours	38 894 €	21 %	49 726 €	59 %
Débiteurs	-		- 32 €	
<b>Total</b>	<b>181 154 €</b>	<b>100 %</b>	<b>84 854 €</b>	<b>100 %</b>

Le dépassement de délai (fournisseurs à plus de 90 jours) concerne les litiges en cours.

## Informations concernant les mandataires sociaux

### (Liste des mandats sociaux et des fonctions exercés par les mandataires sociaux)

Conformément aux dispositions de l'article L.225-102-1, al. 4 du Code de commerce, nous vous communiquons ci-après la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toutes les sociétés par chacun des mandataires sociaux de la société durant l'exercice écoulé.

- Par Monsieur Michel DUCHENE
  - Administrateur de la SA EML BORDEAUX METROPOLE AMENAGEMENT
  - Administrateur de la SEML GERTRUDE
- Par Madame Elisabeth TOUTON
  - Présidente de la SA EML IN CITE
  - Administratrice de la SA LOGEVIE
  - Administratrice de la SA SACICAP DE LA GIRONDE
  - Administratrice de PACT HD 33
- Par Madame Muriel PARCELIER
  - Pas d'autre mandat
- Par Monsieur Pierre LOTHAIRE
  - Pas d'autre mandat
- Par Monsieur Maxime SIBE
  - Administrateur de GROUPE PASTEUR MUTUALITE
- Par Madame Martine DIEZ
  - Pas d'autre mandat
- Par Monsieur Pierre HURMIC
  - Pas d'autre mandat
- Par Monsieur Alain DUPOUY
  - Administrateur de la SA EML BORDEAUX METROPOLE AMENAGEMENT
  - Directeur général de la SA GROUPE DUPOUY
  - Directeur général de la SA DUPOUY SBCC

### **Capital social et situation nette**

Au 31 décembre 2010, les capitaux propres de la société sont de 2 943 020 € pour un capital social de 520 135,71 €. Ils sont en diminution par rapport au 31 décembre 2009, dû en partie à la distribution de dividendes en 2010 sur le bénéfice 2009.

### **Proposition d'affectation du résultat**

Ainsi que vous pouvez le constater, déduction faite de toutes charges et de tous impôts et amortissements, les comptes qui vous sont présentés font ressortir un bénéfice de 535 100 € que nous vous proposons d'affecter comme suit :

Au report à nouveau pour un montant de .....535 100 €

### **Rappel des dividendes antérieurement distribués**

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons que les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

Exercice	Distribution globale	Distribution éligible à l'abattement de 40 %	Distribution non éligible à l'abattement de 40 %
31 décembre 2009	685 109.52	20 120.16	664 989.36
31 décembre 2008	Néant	-	-
31 décembre 2007	Néant	-	-

### **Dépenses non déductibles fiscalement**

Conformément aux dispositions de l'article 223 du Code Général des Impôts, nous vous informons que les comptes de l'exercice 2010 ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal au sens des dispositions de l'article 39-4 du même code.

### **Conventions visées par l'article L. 225-38 du Nouveau Code du Commerce**

Conformément aux dispositions réglementaires, le Commissaire aux comptes, préalablement avisé de l'existence de ces conventions, y fera mention dans le cadre de son rapport spécial. »

Nous vous indiquons qu'une nouvelle convention a été signée le 28 décembre 2010 avec la Mairie de Bordeaux, pour l'exploitation des parcs de stationnement de Victor Hugo, Alsace Lorraine et des Allées de Chartres, sous forme de contrat d'affermage pour les années 2011 et 2012. Cette convention a été préalablement autorisée par le Conseil d'Administration du 10 décembre 2010.

#### **Délibération n° 3**

Le Conseil d'Administration approuve à ..... le projet de rapport de gestion de l'exercice 2010 qui sera soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires réunie le .....à .....

Il donne quitus au Président, au Directeur Général pour leur gestion de l'exercice 2010.

### **3-3 Projet de résolutions devant l'Assemblée Générale Ordinaire**

En conséquence de l'arrêté des comptes de l'exercice 2010 et de l'adoption des différents rapports dudit exercice, il est soumis au Conseil d'Administration le projet suivant des résolutions devant l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires qui est convoquée le **14 juin 2011** à **11 heures** pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- arrêté des comptes sociaux de l'exercice 2010,
- rapports de gestion pour l'exercice 2010,
- rapport général du commissaire aux comptes,
- rapport spécial du commissaire aux comptes,
- approbation des conventions article L 225-38 du Code de Commerce,
- quitus aux administrateurs et commissaire aux comptes.
- affectation des résultats de l'exercice 2010 et distribution de dividendes

#### **Résolution n°1**

*L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture des rapports du Conseil d'administration, ainsi que des rapports du Commissaire aux comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2009, approuve, tels qu'ils ont été présentés, les comptes de cet exercice présentant un résultat bénéficiaire après impôts de 535 100 €. Elle approuve également les opérations traduites par ces comptes ou résumés dans ces rapports.*

*L'Assemblée Générale donne en conséquence aux administrateurs et au Commissaire aux comptes quitus de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé.*

**Cette résolution est approuvée à .....**

#### **Résolution n°2**

*Après avoir entendu lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées par l'article L 225-38 du Code de Commerce, l'Assemblée Générale approuve successivement chacune des conventions qui y sont mentionnées.*

**Cette résolution est approuvée à .....  
les administrateurs concernés n'ayant pas pris part au vote.**

#### **Résolution n°3**

*L'assemblée générale, sur proposition du Conseil d'Administration, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos au 31 décembre 2010 s'élevant à 535 100 €, de la manière suivante :*

*à la réserve légale, à concurrence de .....0 €*

*au report à nouveau.....535 100 €*

**Cette résolution est approuvée à .....**

#### **Délibération n° 4**

Le Conseil d'Administration arrête à ..... le texte de projet des résolutions devant l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires convoquée le ..... à ....., tel que présenté.

## 4- Budget 2011

Le budget prévisionnel présenté ci-dessous intègre l'exploitation sur une année complète du parc Victor Hugo, Alsace et Lorraine et des Allées de Chartres.

en K Euros	Réalisations 2010	Budget 2010	Budget 2011
Produits activités annexes	2 100	2 060	2 224
<b>Total Produits</b>	<b>2 100</b>	<b>2 060</b>	<b>2 224</b>
Achats énergie	42	53	62
Achats divers	22	20	26
<b>Total Achats</b>	<b>64</b>	<b>73</b>	<b>88</b>
Loyers et locations	120	120	0
Entretien et réparations	465	950	556
Assurances	28	32	40
Personnel mis à disposition	0		0
Rémunérations intermédiaires	21	36	76
Publicité	5	10	6
Déplacements	2	12	8
Frais postaux et télécommunications	31	30	32
Prestations bancaires	52	52	41
Charges diverses externes	29	16	94
<b>Total charges externes</b>	<b>753</b>	<b>1 258</b>	<b>853</b>
<b>Valeur Ajoutée</b>	<b>1 283</b>	<b>729</b>	<b>1 283</b>
Impôts et taxes	26	40	75
Frais de personnel	625	650	544
Redevances	435	440	1 218
<b>Total impôts, salaires et redevances</b>	<b>1 086</b>	<b>1 130</b>	<b>1 837</b>
<b>Excédent Brut d'Exploitation</b>	<b>197</b>	<b>-401</b>	<b>-554</b>
Transfert de charges	107	10	0
Reprises amortissements et provisions	488	800	500
Amortissement de caducité	0	0	0
Dotation aux amortissements	6	20	6
Dotation aux provisions	91	110	0
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>695</b>	<b>279</b>	<b>-60</b>
Produits financiers	27	50	60
Charges financières	0	10	0
<b>Résultat financier</b>	<b>27</b>	<b>40</b>	<b>60</b>
Produits exceptionnels	82	10	5
Charges exceptionnelles	5	10	5
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>77</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Résultat avant impôts</b>	<b>799</b>	<b>319</b>	<b>0</b>
Impôt sur les sociétés	264	106	0
<b>Résultat net</b>	<b>535</b>	<b>213</b>	<b>0</b>

Il est établi selon les règles de prudence constamment appliquées en terme de chiffre d'affaires et de charges de fonctionnement.

**Délibération n° 5**

Le Conseil d'administration approuve à.....le budget de la société pour 2011 tel que présenté par la direction générale.

**5- Compte-rendu travaux d'entretien parc Victor Hugo et Allées de Chartres**

Point sur les travaux programmés fin 2007 réalisés en 2008, 2009 et 2010 par les entreprises retenues lors de la séance de la commission des marchés du 8 janvier 2008, du 8 juillet 2008 :

**Parc VICTOR HUGO****Lot n° 1 - BATIMENT**

Parc Victor Hugo, rénovation peinture du premier étage niveau 01, maçonnerie et peinture.

- MINOS

Les travaux de peinture et maçonnerie ont démarrés le 9 septembre 2008 :

Compte tenu des réserves faites lors de la réception provisoire il a été décidé que les zones de circulation du niveau 1 seront à reprendre. Ces travaux ont débuté le 2 novembre 2009 et ont été terminés le 11 décembre 2009, ce qui a occasionné une nouvelle perte d'exploitation d'environ 22000€.

Suite à la reprise des zones de circulation il s'est avéré que les sols sont devenus très glissants, ce qui a occasionné de nombreux accidents de la circulation.

Nous avons avec le bureau d'étude ECCTA notre maître d'œuvre fait intervenir une entreprise pour raboter les sols afin de mettre le parc en sécurité.

Les expertises sur 2010 ont abouti sur un accord des assureurs des entreprises concernés et du bureau d'étude ECCTA pour la prise en charge à nouveau de la réfection des voies de circulation. Ces travaux ont été effectués en août 2010, le règlement de l'intervention étant en cours auprès des compagnies d'assurance pour un montant de 102 519.20€.

**Délibération n° 6**

Le Conseil d'Administration approuve à .....le compte rendu des travaux des lots n° 1 réalisés en 2010.

## **6- Programme des travaux à réaliser sur 2011**

La commission des marchés s'est tenue le 5 novembre et le 27 novembre 2009, l'objet de la consultation était la désignation des prestataires suite à l'appel d'offres pour la réalisation de travaux de rénovation et d'aménagements du parc de stationnement Victor Hugo à Bordeaux.

Les travaux à réaliser en 2010 dans le cadre de cette consultation sont les suivants :

Compte tenu des délais dépassés un nouvel appel d'offre sera lancé en 2011 concernant :

### **Lot n° 1 - Gros œuvres - peinture - aménagement**

- Parc Victor Hugo, rénovation du niveau n°-1 sous-sol, des étages niveau n°2 et 3, maçonnerie et peinture.

**Le marché prévisionnel est de 332 000 € HT.**

### **Lot n° 2 - Portes - gardes corps - bornes**

- Parc Victor Hugo, rénovation du niveau n°-1 sous-sol, rez-de-chaussée et des étages niveau n°2 et 3.

**Le marché prévisionnel est de 50 000 € HT.**

Suite à la délégation de la Mairie de Bordeaux sur 2011 - 2012 nous nous sommes engagés à :

- 1- La mise en place de 6 bornes à rechargement de véhicules électriques, 4 sur le parc de Victor Hugo et 2 sur les Allées de Chartres.
- 2- La rénovation sur le parc de Victor Hugo du local à vélos.
- 3- L'identification de 2 places supplémentaires handicapés sur le parc de Victor Hugo au niveau rez-de-chaussée.
- 4- La peinture de délimitation des places sur le parc des Allées de Chartres.
- 5- La dépose des protections des pieds des arbres sur le parc des Allées de Chartres.

### **Délibération n°7**

Le Conseil d'Administration approuve à ..... le programme des travaux à engager en 2011.

## **7 - COMMUNICATIONS**

- 1 – Rue de Bègles**
- 2 – IN CITE**
- 3 – Nouvelle Activité V.H**

Lors du conseil du 10 décembre 2010, l'accord a été donné pour l'acquisition de 18 places de stationnement sur un parc situé rue Guienne réservé à la clientèle résidents. La signature devant notaire avec INCITE devrait intervenir avant la fin juin 2011, le montant de l'acquisition sera de 494451.71€ taxes et frais de notaire compris.

Sur demande de la commission de sécurité nous avons mis fin le 31 décembre 2010 au bail de Mr FAUGERE qui exploitait un garage mécanique au niveau 1 du parc Victor Hugo.

La société ECO NET.COM qui entretient depuis 3 ans pour notre compte le niveau du 1<sup>er</sup> étage du parc Victor Hugo, nous a proposé en partenariat la mise en place d'une activité de nettoyage sans eau de voitures.

Nous avons pris en charge la mise aux normes du local, peinture, électricité pour un montant de 11 248€.

La société ECO NET.COM prend en charge le matériel, les agencements, l'informatique, l'exploitation, les consommables et les frais d'énergies.

Une convention de 20 mois du 2 mai 2011 au 31 décembre 2012 a été signée le 19 avril 2011, moyennant un loyer mensuel de 250€ HT, et une redevance au delà d'un nombre de véhicules traités.